

Eau-Secours Briançonnais

Compte-rendu du C.A du 26 mai 2008

Présents : Bernadette Faure-Soulet (Cervières), Mado Faure-Brac (Cervières), Thérèse Roulet (Val des Prés), Franck Roman (Val des Prés), Yvonne Roman (Val des Prés), André Roulet (Val des Prés), Gilbert Debuissou (Val des Prés), Michel Artigue (Briançon), Violaine Gaboriau (Puy St André), Florence Clément (Villard St Pancrace), Jacques Guérin (Briançon), Maurice Latapie (La Salle les Alpes), Jeanine Faure (Le Monêtier), Pierre-Jean Doulat (Le Monêtier)

Excusés : Mr Mitaine, qui travaillera au dossier financier, Danièle Lavin , Sabine Ramdon Kaincz, et Bernard Macabet.

1. Vie de l'association

Adhésions

309 adhérents à ce jour.

La commune la plus représentée est le Monêtier.

Briançon compte peu d'adhérents au pro-rata du nombre d'habitants.

Objectifs :

1. Que chaque commune constitue une équipe d'animation Eau-Secours et relancer les adhésions. Pierre-Jean et Danièle proposent leur aide à ces représentants des communes pour animer les réunions.

Il semble que Briançon, Puy Saint André et Villard d'Arène aient particulièrement besoin de ce relais local pour sensibiliser les usagers.

2. Faire en sorte que chaque commune crée une commission extra-municipale de l'eau.

Proposition des élus de Briançon

Les élus de Briançon proposent de rencontrer la population: les représentants de Briançon au sein de l'association essaient de constituer un noyau qui rencontrera ces élus.

Equipe d'animation par commune : 1 seule personne.

2. Dossier en cours

L'avocat s'est heurté depuis des mois à l'obstruction de la CCB pour obtenir tous les documents administratifs. L'injonction de la C.A.D.A n'a eu aucun effet auprès de la C.C.B

L'avocat en accord avec l'association saisit le tribunal administratif. Le président de la CCB faisant de l'obstruction systématique.

3. Actions à court terme

Rencontre avec les élus de la C.C.B

Une lettre sera adressée au Président de la C.C.B et au élus communautaires pour leur demander une rencontre au sujet de la DSP assainissement pour faire le point précis de l'assainissement sur les 12 communes de la CCB

Une réunion de la délégation et des personnes ressources suivra pour la préparation de cette entrevue.

Demande de subventions

Pour le rembourser les frais de déplacement d'intervenants extérieurs (ex M. Partage) et la création de matériel pédagogique (ex panneaux d'informations), un dossier de demande de subvention pour « action à caractère éducatif » sera déposé dans chaque commune.

Les représentants de chaque commune déposeront cette demande de subvention, au nom de l'association, dans leur mairie. Pour les y aider l'association leur fera parvenir le B.P et une lettre type , adaptable à chaque commune.

Cette lettre pourra aussi être l'occasion pour l'association de demander officiellement la création de commissions extra-municipales de l'eau.

Il faut absolument rencontrer le maire ou ses adjoints au moment du dépôt de la demande de subvention.

4. Actions pour juillet/août

Pour faire avancer les réflexions sur les problématiques de l'eau, proposition de faire intervenir cet été, à la fois dans le Briançonnais et à Embrun :

Ricardo Petrella pour le contrat mondial de l'eau. Il est chargé d'une commission sur l'eau à l'O.N.U.

Jean Ziegler sur le problème eau/alimentation/agriculture

Pierre-Jean se renseigne sur leurs disponibilités. Nous parlerons de leur accueil au prochain C.A

5. Questions diverses

Situation de Val des Près

Les usagers qui n'ont pas payé ou partiellement payé leur facture ont reçu un courrier d'huissier; Ces usagers ont rencontré un avocat, ils engagent une action individuelle avec une plaidoirie commune pour l'avocat. Une réunion est prévue à ce sujet à Val des Prés courant juin .

Commission consultative des services publics de la CCB

Pierre-Jean en fait partie mais n'a jamais reçu de convocation ou invitation pour participer à cette CCSPL. Il demandera à la CCB l'envoi de la convocation aux réunions par recommandé avec AR et au moins 15 jours à l'avance ainsi que les documents nécessaires .

Lettre au Préfet

Les 2 précédents courriers n'ont pas fait l'objet de réponse du Sous-préfet à qui le préfet avait transmis notre courrier

Pierre-Jean fera une nouvelle lettre pour demander aux services du préfet de répondre aux usagers. Cette troisième lettre fera aussi l'objet d'un communiqué de presse.

Consultation publique de la Direction régionale de l'Environnement.

Cette consultation est issue du Grenelle de l'environnement et porte sur le schéma directeur de l'aménagement et de la gestion de l'eau. Elle est consultable sur le site :

HYPERLINK "http://www.consultation.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/"www.consultation.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

L'association fera un courrier pour dénoncer le côté ambiguë de ce questionnaire, une réunion spécifique sera organisée pour préparer ce courrier.

Chacun peut aussi réagir individuellement.

Compteurs

Les compteurs ne règlent pas grand chose sur le fond ,sauf que la loi sur l'eau les impose à tous

- quelle égalité des usagers devant le service?

- Pollueurs payeurs? principe discutable accordant un droit de polluer en payant !

Principe inappliqué dans les faits : ex:l'agriculteur qui pollue à 80% et qui paye la dépollution à 5% le reste pour les usagers domestiques.

Il faut envisager cette question sous plusieurs angles. La question des compteurs est donc remise à un autre C.A

Partenariat Public Privé

il s'agit de sensibiliser la population et de réagir contre cette décision avant qu'il ne soit

trop tard.

Une communication sera faite aux adhérents par Maurice Latapie.

Cela met en avant la nécessité de sortir l'eau l'assainissement et les autres services publics « vitaux » du budget commercial des communes.

C.A de l'été

Nous alternerons 1 fois de 14h à 16h et 1 fois de 18h30 à 20h30.

Nous tournerons dans les communes

Prochain C.A fin juin à Briançon (Jacques Guérin s'occupe de la salle)

Il faut inviter la population à ces C.A

Proposition de rendre les C.A plus conviviaux : les représentants de la commune qui reçoit (et les autres aussi, s'ils le veulent) apporterons gâteaux et boissons pour clôturer la réunion.

Assurance

Violaine Gaboriau s'en occupe.

Villard Saint Pancrace

Florence Clément demande à Mme Le Maire le contrat de délégation de service public de l'eau + le délibération du conseil municipal de l'époque et le dernier rapport annuel du fermier;

Avec ces éléments nous saurons qui a voté cette délégation et quand le contrat prend fin. Le souhait des représentants de l'association de Villard St Pancrace est d'organiser un référendum au moment de la signature d'un nouveau contrat de DSP de l'eau.

Un bateau pour Barcelonne = Un bateau pour les riches.

Cela revient à une marchandisation internationale de l'eau. Pierre6jean rédigera un communiqué de presse à ce sujet pour soulever le problème, alerter la population et dire les positions de l'association à ce sujet.